

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2024
COMMUNE DE ROUCY

La réunion a débuté le 25 mars 2024 à 20h30 sous la présidence du Maire, Madame BERNARD EVELYNE.

Membres présents :

Madame BERNARD EVELYNE
Monsieur CHARLES DOMINIQUE
Madame COUNOT SYLVIE
Madame GILLIER Helene
Monsieur HOPIN DIDIER
Monsieur LACHAMBRE THIBAUT
Monsieur MANTEL THIERRY
Monsieur POIRET MATHIEU
Madame PORTEBOIS BURONFOSSE LAURE

Membres absents représentés :

-

Membres absents :

Monsieur PURUS SEBASTIEN

Secrétaire de séance : Madame PORTEBOIS BURONFOSSE LAURE

Le quorum (plus de la moitié des 10 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

03_2024 - Compte administratif 2023 assainissement
04_2024 - Compte de gestion 2023 assainissement
05_2024 - Affectation de résultat assainissement 2023
06_2024 - Prix du mètre cube pour l'assainissement
07_2024 - Budget primitif 2024 assainissement
08_2024 - Compte administratif commune 2023
09_2024 - Compte de gestion commune 2023
10_2024 - Affectation de résultat commune 2023
11_2024 - Etat 1259
12_2024 - Attribution de compensation 2024
13_2024 - Budget primitif 2024 commune
14_2024 - Subventions accordées sur 2024 par la commune
- Questions diverses

Le compte-rendu de la séance du 23 Janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

03_2024 - Compte administratif 2023 assainissement

Madame le Maire présente le compte administratif 2023 du service assainissement qui se présente comme suit :

Dépenses d'exploitation : 42 005.53 €

Recettes d'exploitation : 21 176.01 €

Excédent reporté N-1 : 65 869.55 €

Dépenses d'investissement : 12 709.74 €
Recettes d'investissement : 25 248.10 €
Excédent d'investissement N-1 : 75 616.65 €

Excédent total de fonctionnement 45 040.03 € et excédent total d'investissement 88 155.01 €
soit un excédent de clôture global de 133 195.04 €

Madame le Maire ne prend pas part au vote du compte administratif.

8 voix pour
1 non-participant

04_2024 - Compte de gestion 2023 assainissement

Après avoir pris connaissance des différents documents concernant le compte de gestion, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte, de gestion 2024 du Percepteur.

9 voix pour

05_2024 - Affectation de résultat assainissement 2023

Après avoir accepté le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2024, Madame le MAIRE propose d'affecter le résultat comme suit :

- 45 040.03 € à l'article 002 en recette
- 88 155.01 € à l'article 001 en recette

9 voix pour

06_2024 - Prix du mètre cube pour l'assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir le prix du mètre cube pour l'assainissement à 1.07 €.

9 voix pour

07_2024 - Budget primitif 2024 assainissement

Le Conseil Municipal accepte le budget primitif du service d'assainissement 2024 présenté par Madame le Maire qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la section de fonctionnement à la somme de 64 040.03 € et à la section d'investissement à la somme de 113 155.01 €

9 voix pour

08_2024 - Compte administratif commune 2023

Madame le Maire présente le compte administratif 2023 de la commune puis sort de la salle de réunion pour le vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le compte administratif qui fait apparaître

Dépenses d'exploitation : 219 694.27 €
Recettes d'exploitation : 295 617.96 €
Excédent reporté N-1 : 221 091.66 €

Dépenses d'investissement : 67 131.15 €
Recettes d'investissement : 52 209.23 €
Déficit reporté N-1 : - 11 486.88 €

Excédent total de fonctionnement de 297 015.35 € et déficit d'investissement de 26 408.80 € soit un excédent global de 270 606.55 €

8 voix pour
1 non-participant

09_2024 - Compte de gestion commune 2023

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le receveur pour l'exercice 2023 et les différents documents comptables, le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

9 voix pour

10_2024 - Affectation de résultat commune 2023

Madame le Maire propose l'affectation suivante :

Report au budget primitif 2024 de l'excédent de fonctionnement :

- 270 606.55 € à l'article 002 en recette

Report au budget primitif du déficit d'investissement :

- 26 408.80 € à l'article 001 en dépense
- Déficit d'investissement de 26 408.80 € au compte 1068 en recette

9 voix pour

11_2024 - Etat 1259

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les taux suivants :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 45.81 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 31.37 %

Taxe habitation : 19.49 %

9 voix pour

12_2024 - Attribution de compensation 2024

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve l'attribution de compensation librement révisée de la commune pour 2024 pour un montant de 22 703 € à verser à la Communauté de Communes de la Champagne Picarde.

9 voix pour

13_2024 - Budget primitif 2024 commune

Madame le Maire présente le budget 2024 de la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la section de

fonctionnement à la somme de 518 372.55 € et à la section d'investissement à la somme de 380 168.80 €

9 voix pour

14_2024 - Subventions accordées sur 2024 par la commune

Après avoir étudié les différentes demandes de subventions, il a été décidé par le Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes sur 2024 :

- Collège de Corbeny : 800€
- ADMR de Beaurieux : 800 €
- Micro-crèche Bonheur d'enfance : 800 €
- Coopérative scolaire Ecole Roucy : 400 €
- AFM Téléthon : 200 €

9 voix pour

Questions diverses

- Programmation de la tenue du bureau de vote pour les élections européennes du 9 Juin 2024
- Après demande de Madame le Maire auprès de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde, des travaux de rénovation de la salle de la mairie sont programmés fin d'année 2024 et seront effectués par le Chantier d'insertion de la Communauté de Communes.
- L'enfouissement des réseaux ainsi que le remplacement des canalisations de l'eau potable dans la Rue Monsieur sont terminés. Le plan et le devis définitifs pour les travaux de la voirie, des trottoirs et des écoulements des eaux pluviales de la Rue Monsieur pour un montant de 35 324 € HT sont présentés au Conseil Municipal. Une subvention APV du Département a été accordée pour 4 752 € en Juin 2022 Les travaux doivent commencer en Mai, Juin 2024.
- La commune reprend pour 6 mois en contrat saisonnier Monsieur Elie Jean-Michel à raison de 15 heures par semaine. Le contrat débutera le 22 Avril 2024.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h17.

Madame PORTEBOIS BURONFOSSE LAURE
Secrétaire de séance

Madame BERNARD EVELYNE,
Maire